



Rogers Sugar annonce des résultats solides au deuxième trimestre, soutenus par l'amélioration de la rentabilité du secteur du sucre

Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026. Le BAIIA ajusté consolidé du trimestre s'est établi à 38,3 millions de dollars, grâce au rendement élevé du secteur du sucre de la Société.

« Nos résultats du deuxième trimestre reflètent la vigueur soutenue de notre secteur du sucre, grâce à une exécution opérationnelle disciplinée et notre volonté de répondre aux besoins de nos clients », a déclaré Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et de Lantic Inc. « Malgré les incertitudes commerciales actuelles, nos activités nationales restent solides, nous faisons progresser notre projet LEAP comme prévu et nous restons confiants quant à nos perspectives de résultats constants pour le deuxième semestre de 2026. »

Principaux résultats consolidés du deuxième trimestre de l'exercice 2026 (non audité)	T2 2026	T2 2025	CUM 2026	CUM 2025
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits ²⁾	280 622	338 184	578 811	669 513
Marge brute	45 881	52 965	111 783	99 705
Marge brute ajustée ¹⁾	53 756	47 025	114 538	98 756
Résultat des activités d'exploitation	23 100	33 292	67 853	60 298
BAIIA ¹⁾	30 379	40 642	82 396	75 266
BAIIA ajusté ¹⁾	38 254	34 702	85 151	74 317
Bénéfice net	12 648	20 544	41 197	36 352
de base par action	0,10	0,16	0,32	0,28
dilué par action	0,10	0,14	0,30	0,26
Bénéfice net ajusté ¹⁾	18 552	16 165	43 401	35 682
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,14	0,13	0,34	0,28
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	92 547	83 020	92 547	83 020
Dividendes par action	0,09	0,09	0,18	0,18
Volumes				
Sucre (en tonnes métriques)	174 819	198 246	349 827	394 355
Sirop d'érable (en milliers de livres)	13 057	13 294	27 473	26 676

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Au quatrième trimestre de 2025, la Société a modifié la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les exportations aux États-Unis pour le secteur du sucre. En conséquence, les montants connexes facturés aux clients ont été comptabilisés dans les produits et un montant compensatoire correspondant a été imputé au coût des ventes. Les informations financières trimestrielles comparatives pour l'exercice 2025 ont été ajustées pour tenir compte de cet ajustement de présentation mineur. L'incidence sur les produits totaux du premier trimestre de 2025, avec un montant compensatoire correspondant imputé au coût des ventes, s'est établie à 8,2 millions de dollars.

- La volatilité du marché actuelle attribuable aux conditions commerciales en lien avec les nouveaux tarifs douaniers américains sur les importations a eu une incidence limitée sur nos activités nationales. Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes.
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ consolidé du deuxième trimestre et du premier semestre de 2026 s'est établi à 18,6 millions de dollars et à 43,4 millions de dollars, respectivement, par rapport à 16,2 millions de dollars et à 35,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les apports plus élevés du secteur du sucre, contrebalancés en partie par la diminution des apports du secteur des produits de l'érable.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ consolidé s'est chiffré à 38,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à 85,2 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2026, en hausse de 3,6 millions de dollars et de 10,8 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'amélioration de la marge brute ajustée dans le secteur du sucre.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur du sucre s'est établi à 33,4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2026, par rapport à 27,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 5,8 millions de dollars, en raison surtout de l'accroissement de la marge brute ajustée, ce qui témoigne d'une amélioration des marges sur les ventes.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre se sont chiffrés à environ 175 000 tonnes métriques au deuxième trimestre de l'exercice 2026, ce qui correspond à une baisse d'environ 23 000 tonnes métriques, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse des ventes à l'exportation.



- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,8 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2026, ce qui représente une diminution de 2,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des coûts de production attribuable à la composition défavorable des produits vendus et au calendrier des dépenses.
- Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons investi 31,9 millions de dollars en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, dont une tranche de 28,6 millions de dollars se rapportait à des dépenses engagées liées à l'accroissement de la capacité de raffinage et de logistique de notre secteur du sucre de l'Est du Canada (le « projet LEAP »).
- Le projet LEAP continue de progresser comme prévu. Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, nous avons fait progresser les activités de construction et l'installation de nouveaux équipements à la raffinerie de Montréal. Le projet demeure dans la fourchette de coût total prévu de 280 millions de dollars à 300 millions de dollars, et la capacité supplémentaire devrait être mise en service au premier semestre de l'année civile 2027.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour la période de douze mois close le 28 mars 2026 se sont élevés à 92,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du BAIIA ajusté¹⁾ et la baisse des dépenses en immobilisations liées aux activités courantes, à l'exclusion de celles liées au projet LEAP, facteurs contrebalancés en partie par le calendrier des paiements d'impôts sur le résultat et l'augmentation des intérêts payés.
- Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 11,5 millions de dollars.
- Le 12 janvier 2026, la Société a émis pour 57,5 millions de dollars de débentures subordonnées convertibles non garanties de neuvième série (les « débentures de neuvième série »), échéant le 31 janvier 2033, avec des intérêts au taux de 5,5 % payables semestriellement à terme échu le 31 juillet et le 31 janvier de chaque année.
- Le 7 mai 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$, lequel sera payable au plus tard le 15 juillet 2026.

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Secteur du sucre

Principaux résultats du secteur du sucre pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 (non audité)	T2 2026	T2 2025	CUM 2026	CUM 2025
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits ²⁾	216 632	272 558	442 879	537 506
Marge brute	40 354	42 855	97 623	85 682
Marge brute ajustée ¹⁾	46 923	38 386	100 109	82 489
par tonne métrique (\$/TM) ¹⁾	268	194	286	209
Charges administratives et de vente	12 326	8 664	22 882	18 866
Frais de distribution	6 631	7 785	13 594	13 702
Résultat des activités d'exploitation	21 397	26 406	61 147	53 114
BAIIA ¹⁾	26 871	32 050	72 099	64 678
BAIIA ajusté ¹⁾	33 440	27 582	74 585	61 485
Volumes (en tonnes métriques)				
Volume total	174 819	198 246	349 827	394 355

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Au quatrième trimestre de 2025, la Société a modifié la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les exportations aux États-Unis pour le secteur du sucre. En conséquence, les montants connexes facturés aux clients ont été comptabilisés dans les produits et un montant compensatoire correspondant a été imputé au coût des ventes. Les informations financières trimestrielles comparatives pour l'exercice 2025 ont été ajustées pour tenir compte de cet ajustement de présentation mineur. L'incidence sur les produits totaux du premier trimestre de 2025, avec un montant compensatoire correspondant imputé au coût des ventes, s'est établie à 8,2 millions de dollars.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, les produits ont diminué de 55,9 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une baisse du prix moyen du sucre brut n° 11 et des volumes de ventes moins élevés. Le prix moyen du sucre brut n° 11 a diminué de 4,8 cents US la livre pour se chiffrer à 14,6 cents US la livre pour le trimestre à l'étude, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation négative des produits a été en partie contrebalancée par une hausse des prix pour les activités liées au raffinage.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2026, les volumes de sucre se sont chiffrés à 174 800 tonnes métriques, ce qui représente une baisse de 12 %, ou 23 400 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :



- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué de 4 700 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des problèmes de production persistants rencontrés par l'un de nos clients industriels importants et, dans une moindre mesure, de la faiblesse de la demande des clients du secteur de la confiserie.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont enregistré une baisse d'environ 1 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison du calendrier lié aux expéditions.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont diminué de 5 700 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la perte d'un client important qui a fermé son installation dans l'Ouest canadien.
- Les volumes de ventes à l'exportation ont diminué de 12 700 tonnes métriques au cours du trimestre, ce qui s'explique par une baisse du volume des ventes opportunistes aux clients existants sur le marché américain découlant de l'incertitude liée aux tarifs douaniers.

La marge brute s'est chiffrée à 40,4 millions de dollars pour le trimestre considéré, et elle comprend une perte de 6,6 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 42,9 millions de dollars, et elle comprenait un profit de 4,5 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée s'est établie à 46,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2026 par rapport à 38,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 8,5 millions de dollars. La variation favorable est attribuable à l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre qui s'est établi à 6,6 millions de dollars, principalement en raison de la composition des produits vendus au cours du trimestre considéré, des ajustements défavorables non récurrents de 6,2 millions de dollars comptabilisés surtout au deuxième trimestre de 2025, de la baisse des coûts d'approvisionnement en sucre brut de 3,0 millions de dollars, ce qui aura une incidence sur l'évaluation des stocks et la diminution des coûts de production de 1,4 million de dollars. Ces variations favorables ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes, ce qui a eu une incidence défavorable de 8,7 millions de dollars sur la marge brute ajustée au deuxième trimestre de 2026.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 268 \$ pour le deuxième trimestre, ce qui représente une hausse de 74 \$ par tonne métrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'incidence nette de l'amélioration de la marge sur les ventes découlant de la composition des produits vendus, aux éléments non récurrents ayant eu une incidence sur les résultats du deuxième trimestre de 2025, à la variation de l'évaluation des stocks de sucre brut et à la diminution des coûts de production au deuxième trimestre de 2026.

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 21,4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 5,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 26,9 millions de dollars par rapport à 32,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre s'est accru de 5,9 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la marge brute ajustée et à la baisse des frais de distribution, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges administratives et de vente.



Secteur des produits de l'érable

Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 (non audité)	T2 2026	T2 2025	CUM 2026	CUM 2025
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	63 990	65 626	135 932	132 007
Marge brute	5 527	10 110	14 160	14 023
Marge brute ajustée ¹⁾	6 833	8 639	14 429	16 267
en pourcentage des produits ¹⁾	10,7 %	13,2 %	10,6 %	12,3 %
Charges administratives et de vente	3 628	3 012	7 028	6 332
Frais de distribution	196	212	426	507
Résultat des activités d'exploitation	1 703	6 886	6 706	7 184
BAlIA ¹⁾	3 508	8 591	10 297	10 588
BAlIA ajusté ¹⁾	4 814	7 120	10 566	12 832
Volumes (en milliers de livres)				
Volume total	13 057	13 294	27 473	26 676

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Les produits du trimestre considéré ont diminué de 1,6 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la composition défavorable des produits et de la clientèle et de la baisse du volume des ventes.

La marge brute s'est chiffrée à 5,5 millions de dollars pour le trimestre considéré, et elle comprend une perte de 1,3 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 10,1 millions de dollars, et elle comprenait un profit de 1,5 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffrée à 6,8 millions de dollars, par rapport à 8,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à une baisse de 1,8 million de dollars. La variation défavorable est principalement attribuable à la hausse des coûts de production de 1,5 million de dollars, associée à la composition des produits vendus et au calendrier des dépenses pour l'exercice 2026 par rapport à 2025, ainsi qu'à la baisse de 0,3 million de dollars des volumes vendus aux clients au cours du trimestre à l'étude.

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 1,7 million de dollars, comparativement à 6,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAlIA du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 3,5 millions de dollars par rapport à 8,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAlIA ajusté du deuxième trimestre de l'exercice 2026 a reculé de 2,3 millions de dollars pour s'établir à 4,8 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des marges brutes ajustées et des charges administratives et de vente.

PROJET LEAP

Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé le projet LEAP. Le projet LEAP devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance et comprend des actifs de raffinage du sucre, de même que des actifs de logistique destinés à augmenter la capacité de livraison sur le marché de l'Ontario. Le coût total du projet LEAP devrait se situer entre 280 millions de dollars et 300 millions de dollars, et nous prévoyons une croissance de la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné attribuable au projet LEAP, dont la date de mise en service est prévue au premier semestre de l'année civile 2027.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons progressé dans les activités de construction et l'installation de l'équipement de raffinage du sucre dans le bâtiment principal du projet d'agrandissement à la raffinerie de Montréal. Nous avons également poursuivi les travaux de déploiement liés à la nouvelle infrastructure logistique, commencé l'installation des actifs liés aux services publics et terminé au nouveau raccordement électrique de 25 kV pour les activités de raffinage. Le raccordement électrique nouvellement installé permettra de soutenir l'ensemble de la raffinerie à Montréal à l'avenir. Enfin, nous avons fait progresser l'aménagement du plan de mise en service du projet LEAP.



Au 28 mars 2026, un montant cumulatif de 178,2 millions de dollars, incluant des intérêts de 5,9 millions de dollars, était inscrit à l'actif au titre des travaux de construction en cours, dans le bilan, relativement au projet LEAP, dont une tranche de 49,7 millions de dollars a été inscrite à l'actif au premier semestre de l'exercice 2026.

Nous finançons le projet LEAP au moyen d'une combinaison de capitaux empruntés, de capitaux propres, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de notre facilité de crédit renouvelable. Dans le cadre du plan de financement du projet LEAP, nous avons émis 22 769 000 actions ordinaires de RSI au cours de l'exercice 2024, pour un produit net de 112,5 millions de dollars. Nous avons également augmenté de 75 millions de dollars le montant disponible au titre de notre facilité de crédit renouvelable pour le porter à 340 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2023, toujours dans le cadre du financement du projet LEAP, Lantic a conclu deux conventions de prêt garanti avec Investissement Québec (les « prêts d'IQ ») pour un montant maximal de 65 millions de dollars. Le premier prêt, d'un montant maximal de 40,0 millions de dollars, a été consenti dans le cadre du programme ESSOR du gouvernement du Québec, qui est conçu pour fournir du financement à des conditions favorables aux entreprises québécoises (le « prêt ESSOR d'IQ »), et le deuxième prêt à terme est d'un montant maximal de 25,0 millions de dollars (le « prêt à terme d'IQ »). Au 28 mars 2026, un montant de 23,9 millions de dollars était prélevé aux termes des prêts d'IQ.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

PERSPECTIVES

Suivant une solide performance de nos deux secteurs d'activité au cours des deux derniers exercices, nous prévoyons de continuer à dégager des résultats financiers solides en 2026, malgré la volatilité actuelle des conditions commerciales en lien avec les tarifs douaniers américains sur les importations, ce qui a eu une incidence sur nos volumes de ventes à l'exportation. Nous présumons que la dynamique actuelle du marché continuera d'avoir cours tout au long du reste de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante ne sera apportée dans un proche avenir à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (l'« ACEUM »). Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes en ce qui a trait à nos deux secteurs d'activités, et nous ajusterons notre stratégie commerciale au besoin.

Notre projet LEAP va de l'avant et nous faisons progresser considérablement la phase de construction du projet, alors que nous poursuivons les activités de construction et l'installation du nouvel équipement de raffinage du sucre et de l'infrastructure logistique. Pour l'exercice 2026, nous prévoyons consacrer environ 115 millions de dollars au projet LEAP. Ces dépenses connexes sont soutenues par le plan de financement du projet que nous avons mis en place au cours des trois derniers exercices.

Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2026, malgré la diminution des ventes à l'exportation attribuable à la dynamique actuelle du marché. De plus, au cours des dernières périodes, nous avons constaté une légère faiblesse de la demande mondiale de sucre en raison de l'inflation générale des prix alimentaires et de l'évolution des habitudes de certains consommateurs. Par conséquent, nous ramenons nos prévisions quant aux volumes pour 2026 de 750 000 tonnes métriques à 735 000 tonnes métriques, ce qui représente une baisse d'environ 6 % par rapport à 2025, la majeure partie de la réduction étant attribuable à une diminution des volumes de ventes à l'exportation à marge plus faible, comme il a déjà été mentionné. Nous anticipons que l'incidence défavorable de la baisse des volumes continuera d'être atténuée par la marge saine qui devrait être dégagée sur le marché intérieur canadien actuel.

Nous prévoyons que la raffinerie de Montréal continuera de fonctionner à pleine capacité et continuera de mettre à contribution la production provenant de nos autres installations dans l'Ouest canadien, dans le but de respecter constamment nos engagements envers nos clients.

L'étape de transformation de la campagne 2025 de transformation des betteraves à sucre à notre raffinerie de Taber a été achevée en février. Nous avons produit 103 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est légèrement plus élevé que prévu.

Les coûts de production et de maintenance de nos trois usines de production devraient croître légèrement en 2026, du fait des augmentations des coûts externes liés au marché et des hausses salariales annuelles pour les employés. Pour 2026, nous envisageons de poursuivre les activités d'entretien nécessaires pour assurer un processus de production sans heurts afin de répondre aux besoins de nos clients. L'augmentation actuelle des coûts de l'énergie associés à la guerre au Moyen-Orient ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos activités, car nous avons atténué notre exposition aux variations des prix de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle. Nous restons déterminés à gérer nos coûts de manière responsable afin d'assurer une maintenance adéquate de nos actifs de production et des installations connexes.

Les frais de distribution pour 2026 devraient être les mêmes que ceux de 2025. Ces dépenses rendent compte du coût de l'exportation de sucre raffiné vers les États-Unis et de la demande actuelle du marché qui nécessite parfois le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients en attendant que notre projet LEAP soit achevé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2026 par rapport à 2025, en raison principalement de la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant de la récente appréciation du cours de l'action, des hausses générales constatées sur le marché et des coûts supplémentaires associés à l'examen prévu du Tribunal canadien du commerce extérieur (« TCCE ») qui devrait avoir lieu au deuxième semestre de 2026.



Nous nous attendons à ce que nos coûts de financement augmentent au cours de l'exercice 2026, car nous augmentons nos emprunts dans le cadre du projet LEAP. Nous avons atténué notre exposition aux variations des taux d'intérêt à court terme liée à notre facilité de crédit renouvelable grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations non liés au projet LEAP devraient augmenter légèrement au cours de l'exercice 2026 par rapport à 2025. Nous prévoyons consacrer environ 25,0 millions de dollars à différentes initiatives, liées principalement à la conformité réglementaire et au renforcement de notre infrastructure de production existante.

Secteur des produits de l'érable

Nous prévoyons que les résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable continueront d'être solides en 2026, reflétant l'amélioration de la performance observée au cours des deux derniers exercices.

À l'heure actuelle, nous prévoyons que les volumes de ventes atteindront 56,0 millions de livres pour l'exercice 2026, ce qui représente une croissance d'environ 5 % par rapport à l'exercice précédent. La principale hypothèse à l'appui de la croissance prévue de notre secteur des produits de l'érable est que la dynamique actuelle du marché continuera d'avoir cours tout au long du reste de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante ne sera apportée à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (l'« ACEUM ») dans un proche avenir. Ces attentes au titre du volume des ventes tiennent compte de la conjoncture actuelle du marché à l'échelle mondiale et de la disponibilité prévue des quantités de sirop d'érable provenant des producteurs.

La récolte de sirop d'érable de 2026 a permis la production d'environ 3,8 livres de sirop d'érable par entaille au Québec, ce qui représente la moyenne du secteur. Nous nous sommes procuré suffisamment de sirop d'érable pour répondre à la demande attendue de nos clients pour le reste de l'exercice 2026 et les deux premiers trimestres de l'exercice 2027.

Nous prévoyons consacrer des dépenses de l'ordre de 1,0 million de dollars à 2,0 millions de dollars à des projets d'immobilisations pour le secteur des produits de l'érable au cours de l'exercice 2026. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » dans le rapport de gestion du trimestre et du semestre clos le 28 mars 2026.

Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 peuvent être consultés sur www.LanticRogers.com ou sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent communiqué de presse :

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes.
- Le BAIIA s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.



- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et des dépenses en immobilisations associées au projet LEAP, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T2 2026			T2 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	40 354	5 527	45 881	42 855	10 110	52 965
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
Marge brute ajustée	46 923	6 833	53 756	38 386	8 639	47 025
Résultat des activités d'exploitation	21 397	1 703	23 100	26 406	6 886	33 292
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	27 966	3 009	30 975	21 937	5 415	27 352
Résultat des activités d'exploitation	21 397	1 703	23 100	26 406	6 886	33 292
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 474	1 805	7 279	5 645	1 705	7 350
BAIIA ¹⁾	26 871	3 508	30 379	32 051	8 591	40 642
BAIIA ¹⁾	26 871	3 508	30 379	32 051	8 591	40 642
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
BAIIA ajusté	33 440	4 814	38 254	27 582	7 120	34 702
Bénéfice net			12 648			20 544
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			7 875			(5 940)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			68			50
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 039)			1 511
Bénéfice net ajusté			18 552			16 165
Bénéfice net de base par action			0,10			0,16
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,04			(0,03)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,14			0,13

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2026			CUM 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	97 623	14 160	111 783	85 682	14 023	99 705
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
Marge brute ajustée	100 109	14 429	114 538	82 489	16 267	98 756
Résultat des activités d'exploitation	61 147	6 706	67 853	53 114	7 184	60 298
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	63 633	6 975	70 608	49 921	9 428	59 349
Résultat des activités d'exploitation	61 147	6 706	67 853	53 114	7 184	60 298
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	10 952	3 591	14 543	11 564	3 404	14 968
BAIIA ¹⁾	72 099	10 297	82 396	64 678	10 588	75 266
BAIIA ¹⁾	72 099	10 297	82 396	64 678	10 588	75 266
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
BAIIA ajusté ¹⁾	74 585	10 566	85 151	61 485	12 832	74 317
(Perte nette) bénéfice net			41 197			36 352
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			2 755			(949)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			221			50
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(772)			229
Bénéfice net ajusté			43 401			35 682
Bénéfice net de base par action			0,32			0,28
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,02			-
Bénéfice net ajusté de base par action			0,34			0,28

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.

Audioconférence et webémission

Rogers tiendra une audioconférence pour discuter des résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2026 le 7 mai 2026 à 17 h 30 (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1-800-717-1738. Pour accéder à la présentation webdiffusée en direct, veuillez cliquer sur le lien qui suit : [\[LIEN\]](#)

Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1-888-660-6264 suivi du code d'accès 52000#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 7 juin 2026. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse www.LanticRogers.com.



À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés principalement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de Lantic Érable Inc. (auparavant connue sous la dénomination The Maple Treat Corporation) et son siège social est situé à Montréal, au Québec. Lantic Érable Inc. exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Lantic Érable Inc., qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.LanticRogers.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- l'incidence possible des tarifs douaniers américains sur les ventes à l'exportation de sucre raffiné, de produits contenant du sucre et de produits de l'érable;
- la demande future de sucre raffiné et de sirop d'érable et les volumes de ventes connexes;
- toute information présentée à l'égard de notre projet LEAP, notamment le coût total prévu et la date prévue de mise en service;
- les prix futurs du sucre brut n° 11;
- le prix du gaz naturel;
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber;
- le niveau des dividendes futurs;
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales;
- les prévisions concernant la performance financière future.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent communiqué de presse, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieures à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514 940-4350

Courriel : jscouillard@lantic.ca

Lantic

ROGERS

Lantic
ÉRABLE + MAPLE

ROGERS SUGAR INC.

Rapport financier T2 2026



Le présent rapport de gestion de Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») daté du 7 mai 2026 doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour le trimestre et le semestre clos le 28 mars 2026, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 27 septembre 2025. Le présent rapport de gestion porte sur les résultats de Rogers, Lantic Inc. (« Lantic ») (Rogers et Lantic ci-après collectivement désignées par le « secteur du sucre »), Lantic Érable Inc. et Highland Sugarworks, Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « Lantic Érable » ou le « secteur des produits de l'érable »).

La direction est responsable de la préparation du présent rapport de gestion, lequel a été examiné et approuvé par le comité d'audit et par le conseil d'administration de Rogers.

TABLE DES MATIÈRES

NOS ACTIVITÉS.....	3
FAITS SAILLANTS	3
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS	4
Résultats ajustés	5
INFORMATION SECTORIELLE	6
Secteur du sucre.....	7
Secteur des produits de l'érable	12
PERSPECTIVES	14
Secteur du sucre.....	14
Secteur des produits de l'érable	14
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES.....	15
Produits totaux	15
Marge brute	15
Résultat des activités d'exploitation.....	16
Charges financières nettes	16
Imposition.....	16
Bénéfice net	17
Résumé des résultats trimestriels	17
Situation financière.....	18
Liquidités.....	18
Flux de trésorerie disponibles	19
Obligations contractuelles	20
Ressources en capital.....	20
TITRES EN CIRCULATION	21
RISQUES ET INCERTITUDES	21
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS.....	22
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES	26
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS	26
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	26
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	26

NOS ACTIVITÉS

Tout au long de son histoire, qui a commencé en 1888, Rogers a toujours su offrir au marché canadien des produits du sucre de haute qualité.

Lantic, la filiale entièrement détenue par Rogers, exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés généralement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Nous exploitons également un centre de distribution à Toronto, en Ontario.

Lantic Érablé exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits vendus par Lantic Érablé, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts principalement par des distributeurs dans environ 50 pays.

Nos activités sont regroupées en deux secteurs distincts, soit le secteur du sucre qui englobe notamment le sucre raffiné et les sous-produits dérivés, et le secteur des produits de l'érable, qui englobe notamment le sirop d'érable et les produits à base de sirop d'érable.

FAITS SAILLANTS

- La volatilité du marché actuelle attribuable aux conditions commerciales en lien avec les nouveaux tarifs douaniers américains sur les importations a eu une incidence limitée sur nos activités nationales. Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes.
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ consolidé du deuxième trimestre et du premier semestre de 2026 s'est établi à 18,6 millions de dollars et à 43,4 millions de dollars, respectivement, par rapport à 16,2 millions de dollars et à 35,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les apports plus élevés du secteur du sucre, contrebalancés en partie par la diminution des apports du secteur des produits de l'érable.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ consolidé s'est chiffré à 38,3 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à 85,2 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2026, en hausse de 3,6 millions de dollars et de 10,8 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'amélioration de la marge brute ajustée dans le secteur du sucre.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur du sucre s'est établi à 33,4 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2026, par rapport à 27,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 5,8 millions de dollars, en raison surtout de l'accroissement de la marge brute ajustée, ce qui témoigne d'une amélioration des marges sur les ventes.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre se sont chiffrés à environ 175 000 tonnes métriques au deuxième trimestre de l'exercice 2026, ce qui correspond à une baisse d'environ 23 000 tonnes métriques, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse des ventes à l'exportation.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,8 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2026, ce qui représente une diminution de 2,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des coûts de production attribuable à la composition défavorable des produits vendus et au calendrier des dépenses.
- Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons investi 31,9 millions de dollars en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, dont une tranche de 28,6 millions de dollars se rapportait à des dépenses engagées liées à l'accroissement de la capacité de raffinage et de logistique de notre secteur du sucre de l'Est du Canada (le « projet LEAP »).
- Le projet LEAP continue de progresser comme prévu. Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, nous avons fait progresser les activités de construction et l'installation de nouveaux équipements à la raffinerie de Montréal. Le projet demeure dans la fourchette du coût total prévu de 280 millions de dollars à 300 millions de dollars, et la capacité supplémentaire devrait être mise en service au premier semestre de l'année civile 2027.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour la période de douze mois close le 28 mars 2026 se sont élevés à 92,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du BAIIA ajusté¹⁾ et la baisse des dépenses en immobilisations liées aux activités courantes, à l'exclusion de celles liées au projet LEAP, facteurs contrebalancés en partie par le calendrier des paiements d'impôts sur le résultat et l'augmentation des intérêts payés.
- Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 11,5 millions de dollars.
- Le 12 janvier 2026, la Société a émis pour 57,5 millions de dollars de débetures subordonnées convertibles non garanties de neuvième série (les « débetures de neuvième série »), échéant le 31 janvier 2033, avec des intérêts au taux de 5,5 % payables semestriellement à terme échu le 31 juillet et le 31 janvier de chaque année.
- Le 7 mai 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$, lequel sera payable au plus tard le 15 juillet 2026.

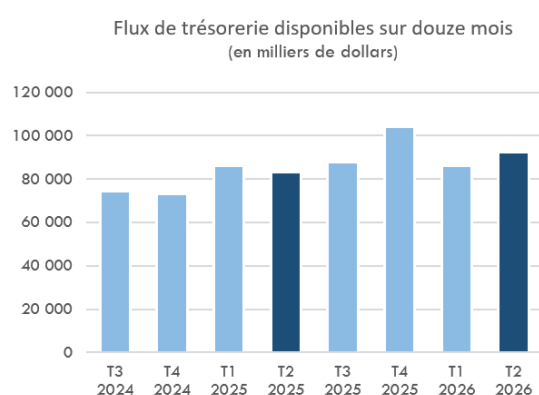
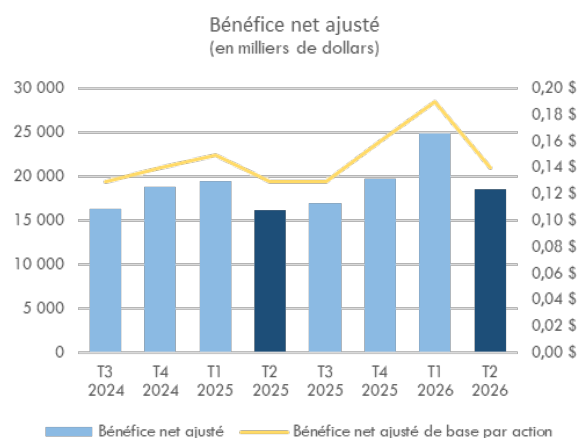
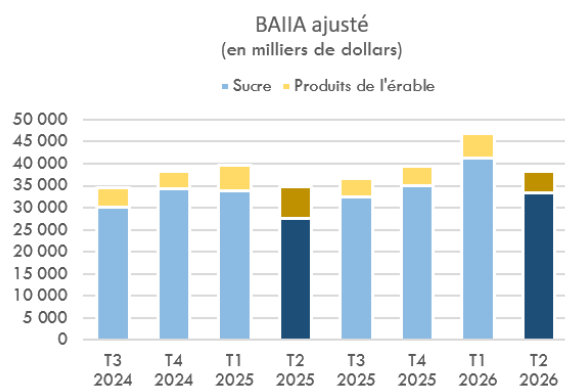
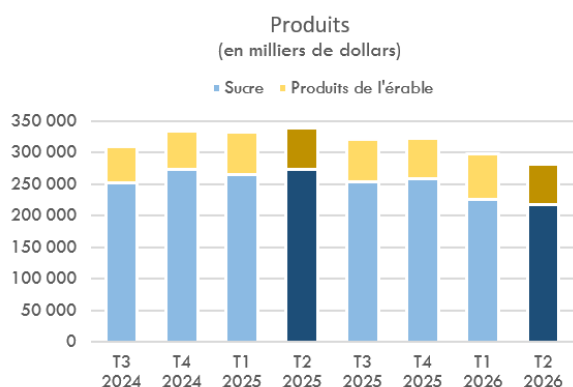
1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS

(non audité) (en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	T2 2026	T2 2025	CUM 2026	CUM 2025
Sucre (en tonnes métriques)	174 819	198 246	349 827	394 355
Sirop d'érable (en milliers de livres)	13 057	13 294	27 473	26 676
Produits totaux ²⁾	280 622	338 184	578 811	669 513
Marge brute	45 881	52 965	111 783	99 705
Ajustement du coût des ventes ¹⁾	(7 875)	5 940	(2 755)	949
Marge brute ajustée ¹⁾	53 756	47 025	114 538	98 756
Résultat des activités d'exploitation	23 100	33 292	67 853	60 298
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	30 975	27 352	70 608	59 349
BAlIA ¹⁾	30 379	40 642	82 396	75 266
BAlIA ajusté ¹⁾	38 254	34 702	85 151	74 317
Bénéfice net	12 648	20 544	41 197	36 352
de base par action	0,10	0,16	0,32	0,28
dilué par action	0,10	0,14	0,30	0,26
Bénéfice net ajusté ¹⁾	18 552	16 165	43 401	35 682
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,14	0,13	0,34	0,28
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	92 547	83 020	92 547	83 020
Dividendes par action	0,09	0,09	0,18	0,18

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre.



Résultats ajustés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des instruments financiers dérivés sous forme de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. Nous avons désigné les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et les swaps de taux d'intérêt que nous avons conclus pour nous prémunir contre les fluctuations du cours du gaz naturel et des taux d'intérêt comme étant des couvertures de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés liés aux contrats à terme normalisés sur le sucre et aux contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture et sont imputés à l'état consolidé résumé du résultat net. Les montants des profits ou pertes latents découlant des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les montants des profits ou pertes latents découlant des swaps de taux d'intérêt qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à l'état consolidé résumé du résultat net. Ces montants sont retirés et inclus dans le résultat net du même poste de l'état consolidé résumé du résultat net et du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, réduisant la volatilité du bénéfice liée aux variations de l'évaluation de ces instruments de couverture dérivés.

Les résultats ajustés excluent les variations latentes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés liés au sucre et au change, y compris les contrats à terme normalisés au cours du sucre brut n° 11 (le « sucre brut n° 11 ») sur le marché et les contrats de change à terme, qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et qui sont conclus dans le but de sécuriser économiquement les prix de vente ou l'exposition au risque de change. Ces instruments peuvent être conclus avant la réalisation des transactions physiques sous-jacentes, ou dans le cadre de celles-ci, et sont généralement réglés ou compensés à la réalisation de telles transactions, ce qui permet de fixer les prix réalisés ou les taux de change. Par conséquent, les variations connexes de la juste valeur sont de nature temporelle et sans effet sur la trésorerie et ne reflètent pas la performance opérationnelle sous-jacente de l'entreprise. Les variations liées aux transactions physiques, aux ventes réalisées, aux stocks et aux charges d'exploitation ne sont pas ajustées et se reflètent dans les résultats d'exploitation.

Nous estimons que nos résultats financiers sont davantage représentatifs de nos activités pour les gestionnaires ainsi que pour les investisseurs, les analystes et les autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des profits ou des pertes découlant des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Ces résultats financiers ajustés apportent une compréhension plus complète des facteurs et des tendances susceptibles d'influer sur nos activités. Cette évaluation n'est pas conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Nous utilisons les résultats ajustés non conformes aux IFRS de la Société exploitante pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au moyen de notre marge brute ajustée, de notre pourcentage de la marge brute ajustée, de notre taux de la marge brute ajustée, de notre résultat ajusté des activités d'exploitation, de notre BAIIA ajusté, de notre bénéfice net ajusté, de notre bénéfice net ajusté par action et de nos flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Ces mesures non conformes aux IFRS sont évaluées sur une base consolidée et par secteur, à l'exclusion du pourcentage de la marge brute ajustée, de la marge brute ajustée par tonne métrique, du bénéfice net ajusté par action et des flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Nous estimons par ailleurs que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et pour les parties qui évaluent notre performance à la lumière de nos résultats antérieurs. Nous avons également recours à la marge brute ajustée, au BAIIA ajusté, au résultat ajusté des activités d'exploitation, au bénéfice net ajusté, au bénéfice net ajusté par action et aux flux de trésorerie disponibles sur douze mois lorsque nous présentons les résultats au conseil d'administration, aux analystes, aux investisseurs, aux banques et à d'autres parties intéressées. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

AJUSTEMENT DES RÉSULTATS

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	T2 2026			T2 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(135)	–	(135)	2 296	–	2 296
Contrats de change à terme	(1 145)	(1 279)	(2 424)	(198)	331	133
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(1 280)	(1 279)	(2 559)	2 098	331	2 429
Cumul des écarts temporaires	(5 289)	(27)	(5 316)	2 371	1 140	3 511
Ajustement total du coût des ventes	(6 569)	(1 306)	(7 875)	4 469	1 471	5 940

Rapport sur les résultats du deuxième trimestre de 2026

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	CUM 2026			CUM 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(1 297)	–	(1 297)	(2 902)	–	(2 902)
Contrats de change à terme	852	(261)	591	(5 772)	(3 903)	(9 675)
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(445)	(261)	(706)	(8 674)	(3 903)	(12 577)
Cumul des écarts temporaires	(2 041)	(8)	(2 049)	11 867	1 659	13 526
Ajustement total du coût des ventes	(2 486)	(269)	(2 755)	3 193	(2 244)	949

Les variations de l'ajustement à la valeur de marché des dérivés s'expliquent par la variation du cours du sucre brut n° 11 ainsi que par la fluctuation des taux de change.

Nous ne comptabilisons le cumul des écarts temporaires attribuables aux profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché qu'au moment de la vente de sucre ou de produits de l'érable à un client. Les profits et pertes sur les transactions de sucre et les opérations de change sur papier connexes sont largement compensés par les profits et pertes correspondants sur les transactions physiques, c'est-à-dire les contrats de vente et d'achat conclus avec les clients et les fournisseurs.

Les ajustements susmentionnés sont ajoutés aux résultats liés à l'évaluation à la valeur de marché ou retranchés desdits résultats pour obtenir l'ajustement total du coût des ventes. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par une perte de 7,9 millions de dollars qui doit être ajoutée aux résultats consolidés, comparativement à un profit de 5,9 millions de dollars qui devait être déduit des résultats consolidés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2026, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par une perte de 2,8 millions de dollars qui doit être ajoutée aux résultats consolidés, comparativement à un profit de 0,9 million de dollars qui devait être déduit des résultats consolidés pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour obtenir plus d'information sur ces ajustements, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

INFORMATION SECTORIELLE

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	T2 2026			T2 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits ³⁾	216 632	63 990	280 622	272 558	65 626	338 184
Marge brute	40 354	5 527	45 881	42 855	10 110	52 965
Charges administratives et de vente	12 326	3 628	15 954	8 664	3 012	11 676
Frais de distribution	6 631	196	6 827	7 785	212	7 997
Résultat des activités d'exploitation	21 397	1 703	23 100	26 406	6 886	33 292
Ajustement du coût des ventes ²⁾	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
Marge brute ajustée ¹⁾	46 923	6 833	53 756	38 386	8 639	47 025
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	27 966	3 009	30 975	21 937	5 415	27 352
BAIIA ¹⁾	26 871	3 508	30 379	32 051	8 591	40 642
BAIIA ajusté ¹⁾	33 440	4 814	38 254	27 582	7 120	34 702
Renseignements supplémentaires						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	31 676	256	31 932	22 221	561	22 782
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	777	121	898	1 652	–	1 652

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

3) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

Rapport sur les résultats du deuxième trimestre de 2026

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	CUM 2026			CUM 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits ³⁾	442 879	135 932	578 811	537 506	132 007	669 513
Marge brute	97 623	14 160	111 783	85 682	14 023	99 705
Charges administratives et de vente	22 882	7 028	29 910	18 866	6 332	25 198
Frais de distribution	13 594	426	14 020	13 702	507	14 209
Résultat des activités d'exploitation	61 147	6 706	67 853	53 114	7 184	60 298
Ajustement du coût des ventes ²⁾	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
Marge brute ajustée ¹⁾	100 109	14 429	114 538	82 489	16 267	98 756
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	63 633	6 975	70 608	49 921	9 428	59 349
BAlIA ¹⁾	72 099	10 297	82 396	64 678	10 588	75 266
BAlIA ajusté ¹⁾	74 585	10 566	85 151	61 485	12 832	74 317
Renseignements supplémentaires						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	56 281	634	56 915	43 830	779	44 609
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 042	247	1 289	1 740	125	1 865

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

3) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

Secteur du sucre

PROJET LEAP

Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé le projet LEAP. Le projet LEAP devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance et comprend des actifs de raffinage du sucre, de même que des actifs de logistique destinés à augmenter la capacité de livraison sur le marché de l'Ontario. Le coût total du projet LEAP devrait se situer entre 280 millions de dollars et 300 millions de dollars, et nous prévoyons une croissance de la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné attribuable au projet LEAP, dont la mise en service est prévue au premier semestre de l'année civile 2027.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, nous avons progressé dans les activités de construction et l'installation du nouvel équipement de raffinage du sucre dans le bâtiment principal du projet d'agrandissement à la raffinerie de Montréal. Nous avons également poursuivi les travaux de déploiement liés à la nouvelle infrastructure logistique, commencé l'installation des actifs liés aux services publics et terminé le nouveau raccordement électrique de 25 kV pour les activités de raffinage. Le raccordement électrique nouvellement installé permettra de soutenir l'ensemble de la raffinerie de Montréal dans l'avenir. Enfin, nous avons fait progresser l'aménagement du plan de mise en service du projet LEAP.

Au 28 mars 2026, un montant cumulé de 178,2 millions de dollars, incluant des intérêts de 5,9 millions de dollars, était inscrit à l'actif au titre des travaux de construction en cours, dans le bilan, relativement au projet LEAP, dont une tranche de 49,7 millions de dollars a été inscrite à l'actif au premier semestre de l'exercice 2026.

Nous finançons le projet LEAP au moyen d'une combinaison de capitaux empruntés, de capitaux propres, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de notre facilité de crédit renouvelable. Dans le cadre du plan de financement du projet LEAP, nous avons émis 22 769 000 actions ordinaires de RSI au cours de l'exercice 2024, pour un produit net de 112,5 millions de dollars. Nous avons également augmenté de 75 millions de dollars le montant disponible au titre de notre facilité de crédit renouvelable pour le porter à 340 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2023, toujours dans le cadre du financement du projet LEAP, Lantic a conclu deux conventions de prêt garanti avec Investissement Québec (les « prêts d'IQ ») pour un montant maximal de 65 millions de dollars. Le premier prêt, d'un montant maximal de 40,0 millions de dollars, a été consenti dans le cadre du programme ESSOR du gouvernement du Québec, qui est conçu pour fournir du financement à des conditions favorables aux entreprises québécoises (le « prêt ESSOR d'IQ »), et le deuxième prêt à terme est d'un montant maximal de 25,0 millions de dollars (le « prêt à terme d'IQ »). Au 28 mars 2026, un montant de 23,9 millions de dollars était prélevé aux termes des prêts d'IQ.

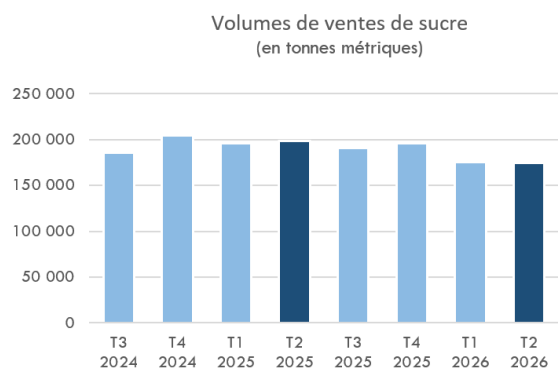
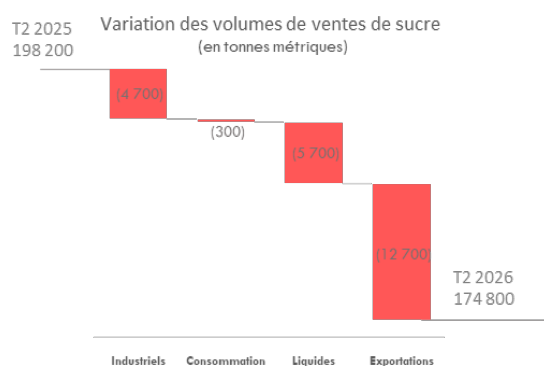
Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

PRODUITS

	T2 2026	T2 2025 ¹⁾	Δ	CUM 2026	CUM 2025 ¹⁾	Δ
(en milliers de dollars)	216 632	272 558	(55 926)	442 879	537 506	(94 627)

1) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

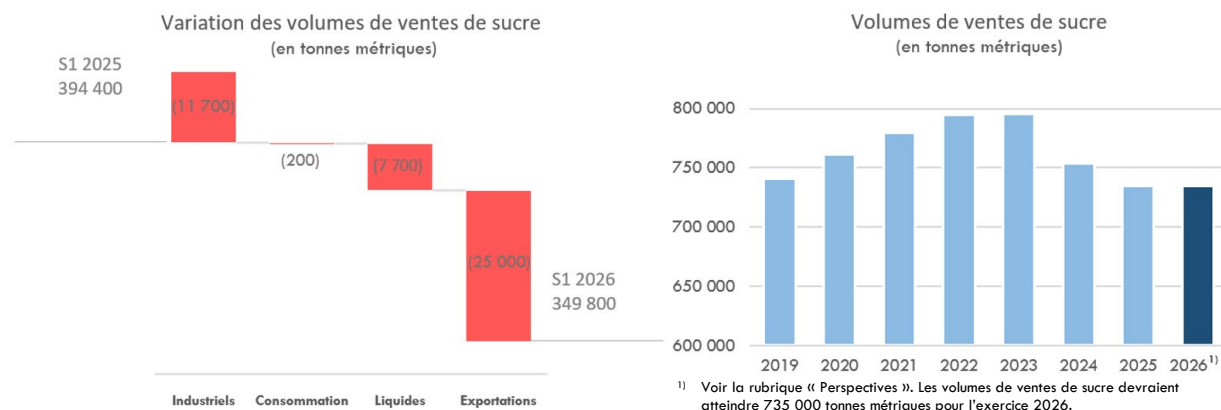
Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026, les produits ont diminué de 55,9 millions de dollars et de 94,6 millions de dollars, respectivement, en raison essentiellement d'une baisse du prix moyen du sucre brut n° 11 et des volumes de ventes moins élevés. Le prix moyen du sucre brut n° 11 a diminué de 4,8 cents US la livre pour se chiffrer à 14,6 cents US la livre au cours du trimestre à l'étude, et il a diminué de 5,6 cents US la livre pour se chiffrer à 14,9 cents US la livre au premier semestre de l'exercice à l'étude, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La variation négative des produits a été en partie contrebalancée par une hausse des prix pour les activités liées au raffinage.



Au deuxième trimestre de l'exercice 2026, les volumes de sucre se sont chiffrés à 174 800 tonnes métriques, ce qui représente une baisse de 12 %, ou 23 400 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué de 4 700 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des problèmes de production persistants rencontrés par l'un de nos clients industriels importants et, dans une moindre mesure, de la faiblesse de la demande des clients du secteur de la confiserie.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont enregistré une baisse d'environ 1 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison du calendrier lié aux expéditions.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont diminué de 5 700 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la perte d'un client important qui a fermé son installation dans l'Ouest canadien.
- Les volumes de ventes à l'exportation ont diminué de 12 700 tonnes métriques au cours du trimestre, ce qui s'explique par une baisse du volume des ventes opportunistes aux clients existants sur le marché américain découlant de l'incertitude liée aux tarifs douaniers.

Rapport sur les résultats du deuxième trimestre de 2026



Au cours du premier semestre de 2026, les volumes de sucre se sont chiffrés à 349 800 tonnes métriques, ce qui représente une baisse de 11 %, ou 44 600 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué de 11 700 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout des problèmes de production rencontrés par l'un de nos clients industriels importants et, dans une moindre mesure, de la faiblesse de la demande des clients du secteur de la confiserie.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont enregistré une baisse de moins de 1 % en raison du calendrier lié aux expéditions.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont diminué d'environ 7 700 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la perte d'un client important qui a fermé son installation dans l'Ouest canadien.
- Les volumes de ventes à l'exportation ont diminué de 25 000 tonnes métriques, ce qui s'explique par une baisse du volume des ventes opportunistes sur le marché américain découlant de l'incertitude liée aux tarifs douaniers.

MARGE BRUTE

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)						
Marge brute	40 354	42 855	(2 501)	97 623	85 682	11 941
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	6 569	(4 469)	11 038	2 486	(3 193)	5 679
Marge brute ajustée ¹⁾	46 923	38 386	8 537	100 109	82 489	17 620
Marge brute ajustée par tonne métrique ¹⁾	268	194	74	286	209	77
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	4 321	4 468	(147)	8 682	9 221	(539)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 40,4 millions de dollars et à 42,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2026, et elle comprend une perte de 6,6 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 42,9 millions de dollars et à 85,7 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait un profit de 4,5 millions de dollars et de 3,2 millions de dollars, respectivement, lié à l'évaluation à la valeur de marché.

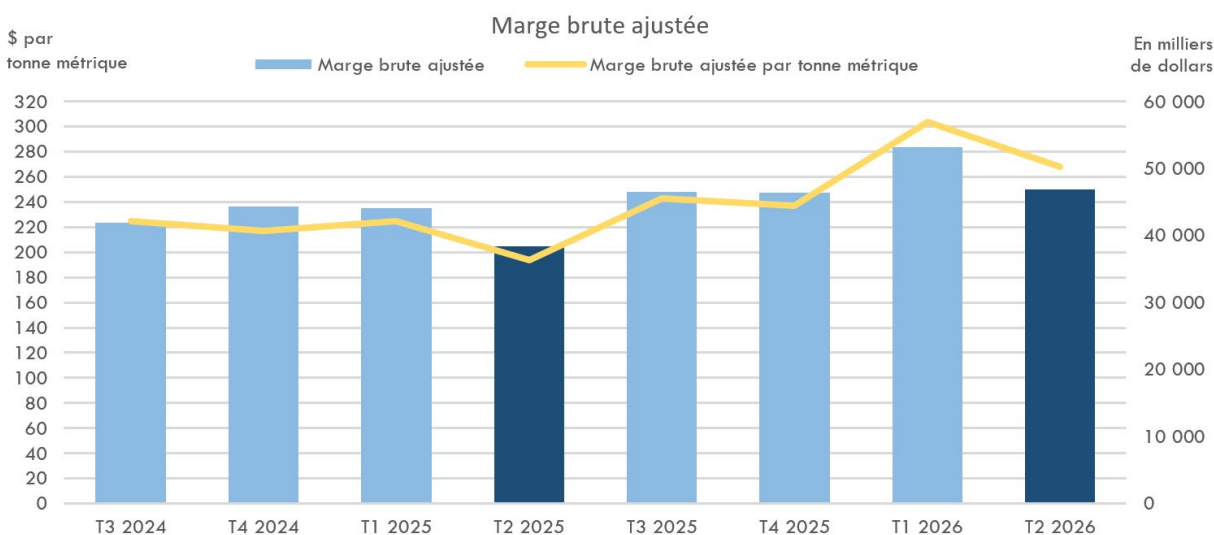
La marge brute ajustée s'est établie à 46,9 millions de dollars et à 100,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2026, respectivement, par rapport à 38,4 millions de dollars et à 82,5 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La marge brute ajustée s'est établie à 46,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2026 par rapport à 38,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 8,5 millions de dollars. La variation favorable est attribuable à l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre qui s'est établi à 6,6 millions de dollars, principalement en raison de la composition des produits vendus au cours du trimestre considéré, des ajustements défavorables non récurrents de 6,2 millions de dollars comptabilisés surtout au deuxième trimestre de 2025, de la baisse des coûts d'approvisionnement en sucre brut de 3,0 millions de dollars, ce qui aura une incidence sur l'évaluation des stocks et la diminution des coûts de production de 1,4 million de dollars. Ces variations favorables ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes, ce qui a eu une incidence défavorable de 8,7 millions de dollars sur la marge brute ajustée au deuxième trimestre de 2026.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 268 \$ pour le deuxième trimestre, ce qui représente une hausse de 74 \$ par tonne métrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à l'incidence nette de l'amélioration de la marge sur les ventes découlant de la composition des produits vendus, aux éléments non récurrents ayant eu une incidence sur les résultats du deuxième trimestre de 2025, à la variation de l'évaluation des stocks de sucre brut et à la diminution des coûts de production au deuxième trimestre de 2026.

La marge brute ajustée s'est établie à 100,1 millions de dollars pour le premier semestre de 2026 par rapport à 82,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 17,6 millions de dollars. La variation favorable est essentiellement attribuable à l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre qui s'est établi à 10,7 millions de dollars, principalement en raison de la composition des produits vendus, des ajustements défavorables non récurrents de 6,2 millions de dollars comptabilisés surtout au deuxième trimestre de 2025, des ajustements favorables non récurrents de 4,5 millions de dollars comptabilisés au premier trimestre de 2026, de la baisse des coûts d'approvisionnement en sucre brut de 5,8 millions de dollars ayant une incidence sur l'évaluation des stocks et de la diminution des coûts de production de 6,2 millions de dollars. Ces variations favorables ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes, ce qui a eu une incidence défavorable de 15,8 millions de dollars sur la marge brute ajustée en 2026.

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, la marge brute ajustée par tonne métrique s'est chiffrée à 286 \$, ce qui représente une hausse de 123 \$ par tonne métrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence nette des ajustements non récurrents comptabilisés en 2026 et en 2025, à l'amélioration de la marge sur les ventes découlant de la composition des produits vendus et à la baisse des coûts de production au cours de l'exercice 2026.



AUTRES CHARGES

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)						
Charges administratives et de vente	12 326	8 664	3 662	22 882	18 866	4 016
Frais de distribution	6 631	7 785	(1 154)	13 594	13 702	(108)
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente</i>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	150	235	(85)	313	452	(139)
<i>Éléments inclus dans les frais de distribution :</i>						
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 003	941	62	1 957	1 890	67

Au deuxième trimestre de l'exercice 2026, les charges administratives et de vente ont augmenté de 3,7 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation s'explique en grande partie par la hausse de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, en raison d'une augmentation du cours de l'action, de même que par des augmentations liées au marché au titre des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel.

Les frais de distribution ont diminué de 1,2 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des coûts de logistique attribuables aux volumes d'exportations moins élevés.

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, les charges administratives et de vente ont été supérieures de 4,0 millions de dollars à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique en grande partie par la hausse de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, en raison d'une augmentation du cours de l'action, de même que par l'augmentation liée au marché au titre des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel.

Les frais de distribution pour le premier semestre de l'exercice 2026 ont diminué de 0,1 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des coûts de logistique attribuables au volume d'exportations moins élevé, contrebalancée en partie par des problèmes non récurrents liés à la chaîne d'approvisionnement rencontrés au cours du premier trimestre de l'exercice 2026.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	21 397	26 406	(5 009)	61 147	53 114	8 033
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	6 569	(4 469)	11 038	2 486	(3 193)	5 679
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	27 966	21 937	6 029	63 633	49 921	13 712
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 474	5 645	(171)	10 952	11 564	(612)
BAIIA ¹⁾	26 871	32 051	(5 180)	72 099	64 678	7 421
BAIIA ajusté ¹⁾	33 440	27 582	5 858	74 585	61 485	13 100

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 s'est établi respectivement à 21,4 millions de dollars et à 61,1 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 5,0 millions de dollars et une hausse de 8,0 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 s'est établi respectivement à 28,0 millions de dollars et à 63,6 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 6,0 millions de dollars et de 13,7 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse de la marge brute ajustée et la baisse des frais de distribution, contrebalancées en partie par l'accroissement des charges administratives et de vente.

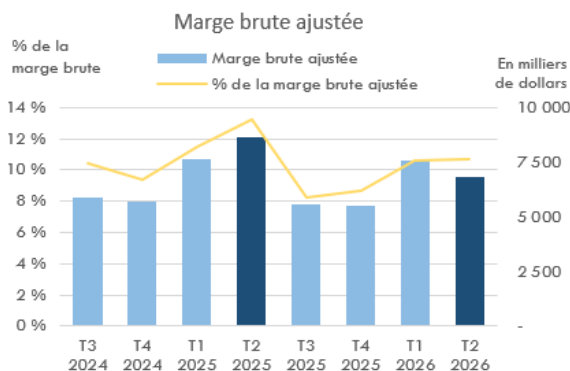
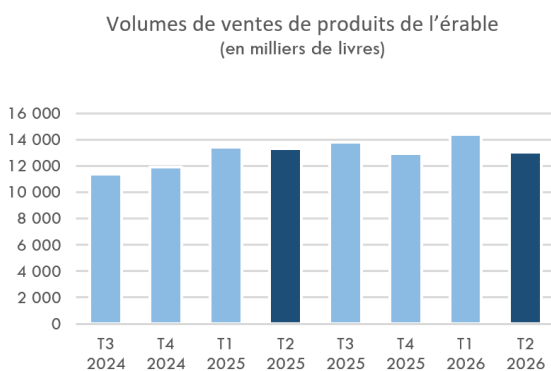
Le BAIIA du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 s'est établi respectivement à 26,9 millions de dollars et à 72,1 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 5,2 millions de dollars et une hausse de 7,4 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre s'est accru de 5,9 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse de la marge brute ajustée et à la baisse des frais de distribution, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges administratives et de vente. Le BAIIA ajusté du premier semestre de l'exercice 2026 a augmenté de 13,1 millions de dollars, essentiellement du fait de la hausse de la marge brute ajustée et de la baisse des frais de distribution, contrebalancées en partie par la hausse des charges administratives et de vente, comme il a été susmentionné.

Secteur des produits de l'éérable

PRODUITS

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars, sauf le volume)						
Volume (en milliers de livres)	13 057	13 294	(237)	27 473	26 676	797
Produits	63 990	65 626	(1 636)	135 932	132 007	3 925



Les produits ont diminué de 1,6 million de dollars pour le trimestre à l'étude par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la composition défavorable des produits et de la clientèle et de la baisse des volumes de ventes. Pour le premier semestre de l'exercice 2026, les produits ont augmenté de 3,9 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du volume des ventes aux clients existants.

MARGE BRUTE

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données sur le taux de la marge brute ajustée)						
Marge brute	5 527	10 110	(4 583)	14 160	14 023	137
Ajustement total du coût des ventes ^{1), 2)}	1 306	(1 471)	2 777	269	2 244	(1 975)
Marge brute ajustée ¹⁾	6 833	8 639	(1 806)	14 429	16 267	(1 838)
Pourcentage de la marge brute ajustée ¹⁾	10,7 %	13,2 %	(2,5) %	10,6 %	12,3 %	(1,7) %
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	921	816	105	1 821	1 629	192

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 5,5 millions de dollars et à 14,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2026, et elle comprend une perte de 1,3 million de dollars et de 0,3 million de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 10,1 millions de dollars et à 14,0 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait un profit de 1,5 million de dollars et une perte de 2,2 millions de dollars, respectivement, liés à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffrée à 6,8 millions de dollars, par rapport à 8,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à une baisse de 1,8 million de dollars. La variation défavorable est principalement attribuable à la hausse des coûts de production de 1,5 million de dollars, associée à la composition des produits vendus et au calendrier des dépenses pour l'exercice 2026 par rapport à 2025, ainsi qu'à la baisse de 0,3 million de dollars des volumes vendus aux clients au cours du trimestre à l'étude.

Le pourcentage de la marge brute ajustée du deuxième trimestre de l'exercice 2026 a été de 10,7 %, comparativement à 13,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du pourcentage de la marge brute ajustée est attribuable à la hausse des coûts de production associés à la composition des produits vendus et au calendrier des dépenses pour l'exercice 2026 par rapport à 2025.

La marge brute ajustée du premier semestre de 2026 s'est chiffrée à 14,4 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 1,8 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation défavorable est principalement attribuable à la hausse des coûts de production de 1,0 million de dollars, associée à la composition des produits vendus et au

Rapport sur les résultats du deuxième trimestre de 2026

calendrier des dépenses pour l'exercice 2026 par rapport à 2025, ainsi qu'à la baisse de 0,8 million de dollars des volumes vendus aux clients au cours du premier semestre de l'exercice 2026.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le premier semestre de l'exercice 2026 a été de 10,6 %, comparativement à 12,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse du pourcentage de la marge brute ajustée est attribuable à la hausse des coûts de production associée à la composition des produits vendus et au calendrier des dépenses pour l'exercice 2026 par rapport à 2025.

AUTRES CHARGES

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges administratives et de vente	3 628	3 012	616	7 028	6 332	696
Frais de distribution	196	212	(16)	426	507	(81)
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :</i>						
Amortissement des immobilisations incorporelles	884	889	(5)	1 770	1 775	(5)

Les charges administratives et de vente du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 se sont accrues de 0,6 million de dollars et de 0,7 million de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite essentiellement de la hausse des coûts liés au soutien administratif et de l'augmentation des dépenses liées au marketing.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2026, il n'y a eu aucun changement important dans les frais de distribution par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	1 703	6 886	(5 183)	6 706	7 184	(478)
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	1 306	(1 471)	2 777	269	2 244	(1 975)
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	3 009	5 415	(2 406)	6 975	9 428	(2 453)
Amortissements	1 805	1 705	100	3 591	3 404	187
BAIIA ¹⁾	3 508	8 591	(5 083)	10 297	10 588	(291)
BAIIA ajusté ¹⁾	4 814	7 120	(2 306)	10 566	12 832	(2 266)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 s'est établi respectivement à 1,7 million de dollars et à 6,7 millions de dollars, comparativement à 6,9 millions de dollars et à 7,2 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 3,0 millions de dollars et à 7,0 millions de dollars, respectivement, ce qui correspond à une baisse de 2,4 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les variations défavorables découlent principalement de la baisse de la marge brute ajustée et de la hausse des charges administratives et de vente.

Le BAIIA du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 3,5 millions de dollars et à 10,3 millions de dollars, respectivement, par rapport à 8,6 millions de dollars et à 10,6 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 a reculé de 2,3 millions de dollars au cours de chaque période, pour s'établir à 4,8 millions de dollars et à 10,6 millions de dollars, respectivement, en raison essentiellement de la hausse des marges brutes ajustées et de l'augmentation des charges administratives et de vente.

PERSPECTIVES

Suivant une solide performance de nos deux secteurs d'activité au cours des deux derniers exercices, nous prévoyons de continuer à dégager des résultats financiers solides en 2026, malgré la volatilité actuelle des conditions commerciales en lien avec les tarifs douaniers américains sur les importations, ce qui a eu une incidence sur nos volumes de ventes à l'exportation. Nous présumons que la dynamique actuelle du marché continuera d'avoir cours tout au long du reste de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante ne sera apportée dans un proche avenir à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (l'« ACEUM »). Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes en ce qui a trait à nos deux secteurs d'activités, et nous ajusterons notre stratégie commerciale au besoin.

Notre projet LEAP va de l'avant et nous faisons progresser considérablement la phase de construction du projet, alors que nous poursuivons les activités de construction et l'installation du nouvel équipement de raffinage du sucre et de l'infrastructure logistique. Pour l'exercice 2026, nous prévoyons consacrer environ 115 millions de dollars au projet LEAP. Ces dépenses connexes sont soutenues par le plan de financement du projet que nous avons mis en place au cours des trois derniers exercices.

Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2026, malgré la diminution des ventes à l'exportation attribuable à la dynamique actuelle du marché. De plus, au cours des dernières périodes, nous avons constaté une légère faiblesse de la demande mondiale de sucre en raison de l'inflation générale des prix alimentaires et de l'évolution des habitudes de certains consommateurs. Par conséquent, nous ramenons nos prévisions quant aux volumes pour 2026 de 750 000 tonnes métriques à 735 000 tonnes métriques, ce qui représente une baisse d'environ 6 % par rapport à 2025, la majeure partie de la réduction étant attribuable à une diminution des volumes de ventes à l'exportation à marge plus faible, comme il a déjà été mentionné. Nous anticipons que l'incidence défavorable de la baisse des volumes continuera d'être atténuée par la marge saine qui devrait être dégagée sur le marché intérieur canadien actuel.

Nous prévoyons que la raffinerie de Montréal continuera de fonctionner à pleine capacité et continuera de mettre à contribution la production provenant de nos autres installations dans l'Ouest canadien, dans le but de respecter constamment nos engagements envers nos clients.

L'étape de transformation de la campagne 2025 de transformation des betteraves à sucre à notre raffinerie de Taber a été achevée en février. Nous avons produit 103 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est légèrement plus élevé que prévu.

Les coûts de production et de maintenance de nos trois usines de production devraient croître légèrement en 2026, du fait des augmentations des coûts externes liés au marché et des hausses salariales annuelles pour les employés. Pour 2026, nous envisageons de poursuivre les activités d'entretien nécessaires pour assurer un processus de production sans heurts afin de répondre aux besoins de nos clients. L'augmentation actuelle des coûts de l'énergie associés à la guerre au Moyen-Orient ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos activités, car nous avons atténué notre exposition aux variations des prix de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle. Nous restons déterminés à gérer nos coûts de manière responsable afin d'assurer une maintenance adéquate de nos actifs de production et des installations connexes.

Les frais de distribution pour 2026 devraient être les mêmes que ceux de 2025. Ces dépenses rendent compte du coût de l'exportation de sucre raffiné vers les États-Unis et de la demande actuelle du marché qui nécessite parfois le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients en attendant que notre projet LEAP soit achevé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2026 par rapport à 2025, en raison principalement de la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant de la récente appréciation du cours de l'action, des hausses générales constatées sur le marché et des coûts supplémentaires associés à l'examen prévu du Tribunal canadien du commerce extérieur (l'« TCCE ») qui devrait avoir lieu au deuxième semestre de 2026.

Nous nous attendons à ce que nos coûts de financement augmentent au cours de l'exercice 2026, car nous augmentons nos emprunts dans le cadre du projet LEAP. Nous avons atténué notre exposition aux variations des taux d'intérêt à court terme liée à notre facilité de crédit renouvelable grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations non liés au projet LEAP devraient augmenter légèrement au cours de l'exercice 2026 par rapport à 2025. Nous prévoyons consacrer environ 25,0 millions de dollars à différentes initiatives, liées principalement à la conformité réglementaire et au renforcement de notre infrastructure de production existante.

Secteur des produits de l'érable

Nous prévoyons que les résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable continueront d'être solides en 2026, reflétant l'amélioration de la performance observée au cours des deux derniers exercices.

À l'heure actuelle, nous prévoyons que les volumes de ventes atteindront 56,0 millions de livres pour l'exercice 2026, ce qui représente une croissance d'environ 5 % par rapport à l'exercice précédent. La principale hypothèse à l'appui de la croissance prévue de notre secteur des produits de l'érable est que la dynamique actuelle du marché continuera d'avoir cours tout au long du reste de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante ne sera apportée à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (l'« ACEUM ») dans un proche avenir. Ces attentes au titre du volume des ventes tiennent compte de la conjoncture actuelle du marché à l'échelle mondiale et de la disponibilité prévue des quantités de sirop d'érable provenant des producteurs.

La récolte de sirop d'érable de 2026 a permis la production d'environ 3,8 livres de sirop d'érable par entaille au Québec, ce qui représente la moyenne du secteur. Nous nous sommes procuré suffisamment de sirop d'érable pour répondre à la demande attendue de nos clients pour le reste de l'exercice 2026 et les deux premiers trimestres de l'exercice 2027.

Nous prévoyons consacrer des dépenses de l'ordre de 1,0 million de dollars à 2,0 millions de dollars à des projets d'immobilisations pour le secteur des produits de l'érable au cours de l'exercice 2026. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion du trimestre et du semestre clos le 28 mars 2026.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	T2 2026	T2 2025	CUM 2026	CUM 2025
(non audité)				
(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)				
Volumes de sucre (en tonnes métriques)	174 819	198 246	349 827	394 355
Volumes de produits de l'érable (en milliers de livres)	13 057	13 294	27 473	26 676
Produits totaux ²⁾	280 622	338 184	578 811	669 513
Marge brute	45 881	52 965	111 783	99 705
Marge brute ajustée ¹⁾	53 756	47 025	114 538	98 756
Résultat des activités d'exploitation	23 100	33 292	67 853	60 298
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	30 975	27 352	70 608	59 349
BAlIA ¹⁾	30 379	40 642	82 396	75 266
BAlIA ajusté ¹⁾	38 254	34 702	85 151	74 317
Charges financières nettes	6 012	5 388	11 986	10 792
Charge d'impôt sur le résultat	4 440	7 360	14 670	13 154
Bénéfice net	12 648	20 544	41 197	36 352
de base par action	0,10	0,16	0,32	0,28
dilué par action	0,10	0,14	0,30	0,26
Bénéfice net ajusté ¹⁾	18 552	16 165	43 401	35 682
de base par action ¹⁾	0,14	0,13	0,34	0,28
Dividendes par action	0,09	0,09	0,18	0,18

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

Produits totaux

Les produits du deuxième trimestre et du premier semestre de l'exercice 2026 ont diminué de 57,6 millions de dollars et de 90,7 millions de dollars, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette baisse découle essentiellement de la valeur moyenne moins élevée du sucre brut n° 11 et de la diminution des volumes de ventes, contrebalancée en partie par les prix plus élevés pour les activités liées au raffinage dans le secteur du sucre et à la hausse du volume de ventes dans le secteur des produits de l'érable.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 45,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026, par rapport à 53,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 7,1 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établie à 53,8 millions de dollars, par rapport à 47,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à une hausse de 6,8 millions de dollars principalement attribuable à l'apport plus important du secteur du sucre, contrebalancé par l'apport moindre du secteur des produits de l'érable.

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, la marge brute s'est établie à 111,8 millions de dollars, par rapport à 99,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à une hausse de 12,1 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du premier semestre de l'exercice 2026 s'est établie à 114,5 millions de dollars, par rapport à 98,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 15,8 millions de dollars principalement attribuable à l'apport plus important du secteur du sucre, contrebalancé par l'apport moindre du secteur des produits de l'érable.

Résultat des activités d'exploitation

Le résultat des activités d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 23,1 millions de dollars, contre 33,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 10,2 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 31,0 millions de dollars, contre 27,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 3,6 millions de dollars principalement attribuable à l'apport plus important du secteur du sucre, contrebalancé par l'apport moindre du secteur des produits de l'érable.

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, le résultat des activités d'exploitation s'est établi à 67,9 millions de dollars, contre 60,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 7,6 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du premier semestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 70,6 millions de dollars, contre 59,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 11,3 millions de dollars principalement attribuable à l'apport plus important du secteur du sucre, contrebalancé par l'apport moindre du secteur des produits de l'érable.

Charges financières nettes

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties, y compris la charge de désactualisation ¹⁾	2 555	2 058	497	4 378	4 261	117
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	1 477	1 284	193	3 226	1 945	1 281
Intérêts sur les billets de premier rang garantis ²⁾	927	926	1	1 853	1 850	3
Amortissement des frais de financement différés	460	405	55	781	740	41
Intérêts sur le solde à payer au fournisseur, les PPAQ	133	214	(81)	753	1 066	(313)
Autres charges d'intérêts	21	43	(22)	35	90	(55)
Accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives	371	408	(37)	739	790	(51)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	68	50	18	221	50	171
Charges financières nettes	6 012	5 388	624	11 986	10 792	1 194

1) Comprend une charge de désactualisation de 153 \$ et de 252 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 mars 2026 (186 \$ et 512 \$, respectivement, au 29 mars 2025).

2) Comprend une charge de désactualisation de 57 \$ et de 113 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 28 mars 2026 (57 \$ et 113 \$, respectivement, au 29 mars 2025).

Les charges financières nettes du deuxième trimestre de l'exercice 2026 ont augmenté de 0,6 million de dollars, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des charges d'intérêt sur nos débetures convertibles subordonnées non garanties découlant de la valeur nominale nette moyenne plus élevée des débetures en circulation. L'augmentation est également attribuable à la hausse de la charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable, en raison des taux d'intérêts moyens plus élevés dans le cadre de nos accords de swap connexes.

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, les charges financières nettes ont augmenté de 1,2 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable, ce qui reflète les taux d'intérêts moyens plus élevés dans le cadre de nos accords de swap connexes. Les charges financières nettes ont également été touchées par des variations défavorables liées au marché de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui n'étaient pas admissibles à la comptabilité de couverture au cours du premier semestre de l'exercice 2026 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par une baisse des charges d'intérêts liées à l'achat de sirop d'érable auprès des Producteurs et productrices Acéricoles du Québec (« PPAQ »).

Imposition

	T2 2026	T2 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Exigible	8 105	4 427	3 678	16 924	14 587	2 337
Différé	(3 665)	2 933	(6 598)	(2 254)	(1 433)	(821)
Charge d'impôt sur le résultat	4 440	7 360	(2 920)	14 670	13 154	1 516

La variation de la charge d'impôt exigible et différé d'une période à l'autre concorde avec la variation du résultat avant impôt pour le trimestre à l'étude par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt différé reflète les écarts temporaires, lesquels découlent principalement de la différence entre le montant pour amortissement déclaré aux fins de l'impôt et le montant pour amortissement constaté à des fins de présentation des résultats financiers, du report en avant de pertes, des avantages sociaux futurs et des instruments financiers dérivés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont

Rapport sur les résultats du deuxième trimestre de 2026

évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au résultat des exercices durant lesquels il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou renversés. L'incidence de toute modification des taux d'impôt sur l'impôt futur est portée aux résultats de la période au cours de laquelle la modification se produit.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 12,6 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 7,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2026, le bénéfice net s'est chiffré à 41,2 millions de dollars, en hausse de 4,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté pour le deuxième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 18,6 millions de dollars, en hausse de 2,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'apport plus important du secteur du sucre, qui a été contrebalancé par l'apport moindre du secteur des produits de l'érable. Le bénéfice net ajusté pour le premier semestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 43,4 millions de dollars, en hausse de 7,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout d'un apport considérable du secteur du sucre.

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières provenant des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et des mesures financières non conformes aux IFRS de RSI pour les huit derniers trimestres.

	TRIMESTRES ²⁾							
	2026		2025				2024	
	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième
Volumes de sucre (TM)	174 819	175 000	196 000	191 100	198 200	196 100	204 500	185 800
Volumes de produits de l'érable (en milliers de livres)	13 057	14 400	12 900	13 800	13 300	13 400	11 900	11 400
Produits totaux ³⁾	280 622	298 189	322 671	320 445	338 184	331 329	333 029	309 091
Marge brute	45 881	65 902	44 033	48 500	52 965	46 740	49 732	36 635
Marge brute ajustée ¹⁾	53 756	60 782	51 926	51 993	47 025	51 731	50 070	47 742
Résultat des activités d'exploitation	23 100	44 753	23 781	25 722	33 292	27 006	30 080	16 315
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	30 975	39 633	31 674	29 215	27 352	31 997	30 418	27 422
BAlIA ¹⁾	30 379	52 017	31 577	33 071	40 642	34 624	37 971	23 372
BAlIA ajusté ¹⁾	38 254	46 897	39 470	36 564	34 702	39 615	38 309	34 479
Bénéfice net	12 648	28 549	13 674	14 429	20 544	15 808	18 562	7 379
de base par action	0,10	0,22	0,11	0,11	0,16	0,12	0,14	0,06
dilué(e) par action	0,10	0,21	0,10	0,10	0,14	0,11	0,13	0,06
Bénéfice net ajusté ¹⁾	18 552	24 849	19 782	17 041	16 165	19 517	18 819	16 337
de base par action	0,14	0,19	0,16	0,13	0,13	0,15	0,14	0,13
dilué par action	0,14	0,18	0,15	0,12	0,11	0,14	0,13	0,11
Taux de la marge brute ajustée par TM du secteur du sucre ¹⁾	268	304	237	243	194	225	217	225
Pourcentage de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable ¹⁾	10,7 %	10,6 %	8,7 %	8,2 %	13,2 %	11,5 %	9,4 %	10,4 %

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

3) Au quatrième trimestre de 2025, la Société a modifié la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les exportations aux États-Unis pour le secteur du sucre. En conséquence, les montants connexes facturés aux clients ont été comptabilisés dans les produits et un montant compensatoire correspondant a été imputé au coût des ventes. Les informations financières trimestrielles comparatives pour l'exercice 2025 ont été ajustées pour tenir compte de cet ajustement de présentation mineur. L'incidence sur les produits totaux du premier, du deuxième et du troisième trimestre de 2025, avec un montant compensatoire correspondant imputé au coût des ventes, s'est établie à 8,2 millions de dollars, à 11,9 millions de dollars et à 6,7 millions de dollars, respectivement. Cet ajustement de présentation n'a pas eu d'incidence sur les marges brutes et les marges brutes ajustées.

Historiquement, le premier trimestre (d'octobre à décembre) et le quatrième trimestre (de juillet à septembre) de l'exercice sont les meilleurs trimestres sur le plan de la marge brute ajustée, du BAlIA ajusté et du bénéfice net ajusté du secteur du sucre en raison de la composition favorable des produits vendus pendant ces périodes de l'année. En revanche, le deuxième trimestre (de janvier à mars) et le troisième trimestre (d'avril à juin) sont ceux dont les volumes sont habituellement les moins élevés et dont la composition des produits vendus est la moins favorable, ce qui se traduit par une diminution de la marge brute ajustée, du BAlIA ajusté et du bénéfice net ajusté. Au cours des deux derniers exercices, ce profil des volumes de ventes par trimestre historique a été influencé par la variabilité des volumes de ventes à l'exportation, en raison surtout de la volatilité du marché liée à l'instauration de tarifs douaniers sur les ventes aux États-Unis.

Le secteur des produits de l'érable est peu touché par la saisonnalité des ventes. Au cours des huit derniers trimestres, nous avons observé une tendance favorable en ce qui a trait aux volumes de ventes, en raison des conditions de marché avantageuses et d'une forte demande de nos clients nouveaux et existants.

Situation financière

(en milliers de dollars)	28 mars 2026	29 mars 2025	27 septembre 2025
Total des actifs	1 129 385 \$	1 102 911 \$	1 162 843 \$
Total des passifs	651 959	662 176	704 390

Le total des actifs a augmenté de 26,5 millions de dollars au cours du trimestre considéré par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation de 87,9 millions de dollars des immobilisations corporelles largement associée au projet LEAP, d'un accroissement de 18,3 millions de dollars des actifs au titre des avantages du personnel, qui reflète l'incidence liée au marché de l'évaluation actuarielle réalisée à la clôture de l'exercice 2025, et d'une hausse de 11,9 millions de dollars de la trésorerie, principalement en raison du calendrier. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une baisse de 52,3 millions de dollars des stocks attribuable surtout au recul du cours du sucre brut n° 11 et à la baisse des volumes de sucre brut associée au calendrier d'arrivages par navire, une baisse de 28,0 millions de dollars des clients et autres débiteurs, en raison principalement d'une diminution des produits du secteur du sucre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, une baisse de 4,4 millions de dollars des instruments financiers dérivés et une diminution de 5,8 millions de dollars des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, reflétant la charge d'amortissement comptabilisée au cours de la période.

Le total des passifs a diminué de 10,2 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une baisse de 43,0 millions de dollars des débetures convertibles subordonnées non garanties, reflétant la valeur nominale nette moins élevée des débetures en circulation comparativement à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse a été en partie contrebalancée par un accroissement de 15,4 millions de dollars des prêts à terme en lien avec les prélèvements sur le prêt d'IQ et une hausse de 17,5 millions de dollars des fournisseurs et autres créditeurs, principalement attribuable au calendrier.

Liquidités

Les flux de trésorerie générés par Lantic sont essentiellement versés à Rogers sous forme d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic détenus par Rogers et/ou de rachats d'actions de catégorie A de Lantic, après la constitution de provisions suffisantes pour les dépenses en immobilisations, le remboursement de la dette et les besoins en fonds de roulement. Les sommes reçues par Rogers sont utilisées pour payer les charges administratives, les intérêts sur les débetures convertibles et l'impôt sur le bénéfice, ainsi que pour verser des dividendes aux actionnaires de la Société. Lantic n'était soumise à aucune restriction touchant la distribution des liquidités découlant de la conformité aux clauses restrictives de nature financière au cours de l'exercice.

(en milliers de dollars)	T2 2026	T2 2025	CUM 2026	CUM 2025
(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	46 893	25 247	50 011	(15 253)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(4 342)	(14 592)	12 722	43 251
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(27 354)	(22 744)	(54 153)	(42 016)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie	171	(176)	(4)	84
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	15 368	(12 265)	8 576	(13 934)

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation du trimestre à l'étude ont augmenté de 21,6 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la variation positive de 23,3 millions de dollars du fonds de roulement, de la hausse de 2,3 millions de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie et de la baisse de 1,0 million de dollars des intérêts payés. Cette variation a été contrebalancée en partie par une hausse de 5,0 millions de dollars des impôts sur le résultat payés. Pour le premier semestre de l'exercice 2026, les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 65,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la variation positive de 89,2 millions de dollars du fonds de roulement et de la hausse de 1,7 million de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie. Cette variation positive a été contrebalancée en partie par une augmentation de 25,1 millions de dollars des impôts sur le résultat payés.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement ont diminué de 10,3 millions de dollars pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse des remboursements nets dans le cadre de la facilité de crédit renouvelable, ce qui reflète des différences dans l'échéancier des flux de trésorerie d'une période à l'autre.

Pour le premier semestre de l'exercice 2026, les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement ont diminué de 30,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable à une utilisation plus faible de la facilité de crédit renouvelable, principalement en raison des variations favorables du fonds de roulement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse a été en partie contrebalancée par une augmentation des prêts à terme en lien avec les prélèvements sur le prêt d'IQ au cours du premier trimestre de l'exercice 2026.

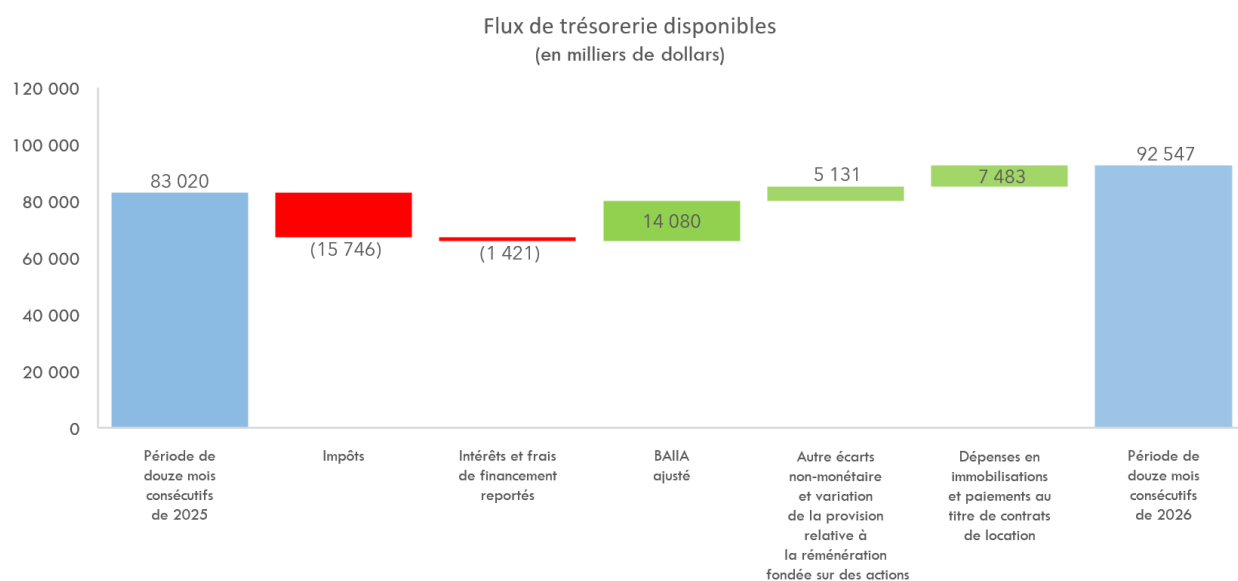
Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement pour le trimestre considéré et le premier semestre de l'exercice 2026 ont augmenté respectivement de 4,6 millions de dollars et de 12,1 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et au calendrier des autres activités de financement. Les variations s'expliquent essentiellement par les entrées de 23,1 millions de dollars au trimestre considéré et de 47,0 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2026 en lien avec le projet LEAP, comparativement à 17,8 millions de dollars et à 33,5 millions de dollars payés pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie disponibles

Nous jugeons pertinent de mesurer les flux de trésorerie disponibles générés par nos activités ordinaires et, par conséquent, d'exclure les éléments liés au projet LEAP. Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, et compte tenu du paiement des frais de financement différés, des obligations locatives et des dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée désignent les dépenses en immobilisations pour des projets qui devraient générer des rendements plus élevés grâce à une efficacité accrue ou à une capacité accrue. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles ne tiennent pas compte des dépenses liées au projet LEAP.

(en milliers de dollars)	Période de douze mois	
	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	186 702	70 109
Ajustements :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(82 453)	43 416
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés	14 707	11 497
Paiement de frais de financement différés	(77)	(632)
Montants hors trésorerie des instruments financiers	1 470	(6 085)
Paiement au titre des obligations locatives	(7 304)	(6 841)
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite des dépenses en immobilisations liées au projet LEAP	(21 100)	(30 665)
Dépenses en immobilisations à valeur ajoutée	602	2 221
Dépenses en immobilisations nettes et immobilisations incorporelles liées aux activités d'exploitation	(20 498)	(28 444)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	92 547	83 020
Dividendes déclarés	46 148	46 077

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 28 mars 2026 se sont chiffrés à 92,5 millions de dollars, en hausse de 9,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 14,1 millions de dollars du BAIIA ajusté, ainsi qu'à la baisse de 7,5 millions de dollars des dépenses en immobilisations et immobilisations incorporelles nettes liées aux activités d'exploitation. La variation favorable reflète également des rajouts hors trésorerie de 5,1 millions de dollars, principalement en raison d'une augmentation de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces variations favorables ont été contrées en partie par la hausse de 15,7 millions de dollars des paiements d'impôts sur le résultat, en raison principalement du calendrier des acomptes provisionnels, ainsi que par l'augmentation de 2,0 millions de dollars des intérêts payés par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles liées aux activités courantes et les paiements au titre des obligations locatives ont diminué de 7,5 millions de dollars par rapport à celles de la période de douze mois de l'exercice précédent à cause surtout de la baisse des investissements dans les actifs de production courants, principalement en raison de l'accent mis sur le projet LEAP. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et les dépenses liées au projet LEAP n'ont pas réduit les flux de trésorerie disponibles, puisque ces projets n'étaient pas essentiels aux activités ordinaires des usines.

La diminution du montant engagé pour les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée pour la période de douze mois close le 28 mars 2026 s'est établie à 1,6 million de dollars et s'explique en grande partie par l'accent mis actuellement sur le projet LEAP.

Les intérêts payés pour la période de douze mois close le 28 mars 2026 ont augmenté de 2,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des intérêts versés au titre de la facilité de crédit renouvelable et des débetures convertibles subordonnées non garanties.

Les frais de financement différés pour la période de douze mois close le 28 mars 2026 ont diminué de 0,6 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des coûts de financement engagés en lien avec la prorogation de la facilité de crédit renouvelable au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 9,0 cents par action ordinaire chaque trimestre, ce qui correspond à 36,0 cents pour les deux périodes de douze mois.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation, représentent les variations, d'un exercice à l'autre, des actifs courants, comme les débiteurs et les stocks, et des passifs courants, comme les créditeurs. Les variations de ces comptes sont attribuables principalement aux calendriers de recouvrement des débiteurs, des arrivages de sucre brut et du paiement des passifs. Les augmentations et les diminutions de ces comptes sont attribuables aux calendriers susmentionnés et ne constituent donc pas des flux de trésorerie disponibles. Ces augmentations ou diminutions sont financées à l'aide de la trésorerie disponible ou de notre facilité de crédit. Les hausses et les baisses de la dette bancaire sont également attribuables à des différences de calendrier en lien avec les facteurs décrits plus haut et ne constituent donc pas de la trésorerie disponible.

L'effet combiné des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers de 16,2 millions de dollars pour la période de douze mois à l'étude ne constitue pas un élément ayant une incidence sur la trésorerie, puisque ces contrats seront réglés à la suite de la réalisation de la transaction physique, ce qui explique la nécessité d'ajuster les flux de trésorerie disponibles.

Obligations contractuelles

Aucun changement significatif n'a touché le tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion contenu dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 27 septembre 2025, hormis l'émission des débetures de neuvième série. Le 12 janvier 2026, la Société a émis pour 57,5 millions de dollars de débetures subordonnées convertibles non garanties de neuvième série, échéant le 31 janvier 2033. Des intérêts au taux de 5,50 % sont payables semestriellement à terme échu le 31 janvier et le 31 juillet de chaque année. Les débetures sont convertibles, au gré du porteur à tout moment avant l'échéance, en actions ordinaires de la Société au prix de conversion de 7,91 \$ l'action. Le produit net découlant de l'émission a servi à réduire l'encours de la facilité de crédit renouvelable de la Société.

Au 28 mars 2026, Lantic avait des engagements d'achat totalisant 595 000 tonnes métriques de sucre brut, dont 290 000 tonnes métriques avaient un prix établi, ce qui correspond à un engagement total de 154,7 millions de dollars.

Au 28 mars 2026, Lantic avait des engagements relatifs à des dépenses en capital totalisant 107,3 millions de dollars pour réaliser le projet LEAP.

Ressources en capital

Au 28 mars 2026, Lantic disposait d'un fonds de roulement totalisant 340,0 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit renouvelable, qui vient maintenant à échéance le 28 mars 2030 et sur laquelle elle peut contracter des emprunts au taux préférentiel, au taux SOFR ou dans le cadre d'un prêt fondé sur le taux CORRA composé quotidiennement ajusté ou sur le taux CORRA à terme ajusté (soit le taux CORRA composé quotidiennement ou à terme majoré d'un ajustement allant de 30 à 32 points de base), majoré de 20 à 250 points de base, sous réserve du respect de certains ratios financiers. Au 28 mars 2026, des actifs d'une valeur totale de 752,0 millions de dollars, lesquels englobent notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, étaient affectés à la garantie de la facilité de crédit renouvelable, contre 759,6 millions de dollars au 29 mars 2025.

Au 28 mars 2026, un montant de 115,0 millions de dollars était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 19,2 millions de dollars en trésorerie était également disponible.

Le 12 janvier 2026, la Société a émis pour 57,5 millions de dollars de débentures subordonnées convertibles non garanties de neuvième série, ce qui a renforcé davantage sa position de liquidité.

Au 28 mars 2026, la valeur nominale totale des débentures convertibles subordonnées non garanties en circulation s'élevait à 172,5 millions de dollars.

Le 19 novembre 2025, un deuxième versement de 16,5 millions de dollars a été reçu dans le cadre des prêts d'IQ, dont 11,2 millions de dollars empruntés au titre du prêt Essor d'IQ et 5,3 millions de dollars empruntés au titre du prêt à terme d'IQ. Un montant équivalent d'immobilisations corporelles a été donné en garantie.

Au 28 mars 2026, un montant de 23,9 millions de dollars était prélevé sur les prêts d'IQ, dont une tranche de 16,2 millions de dollars empruntée au titre du prêt Essor d'IQ, et une tranche de 7,7 millions de dollars empruntée au titre du prêt à terme d'IQ.

Les besoins de liquidités pour le fonds de roulement et autres dépenses en immobilisations devraient être comblés à même la trésorerie disponible et les fonds générés par les activités d'exploitation.

Le financement du projet LEAP provient de différents instruments financiers, notamment de la facilité de crédit renouvelable, des prêts d'IQ et d'autres instruments d'emprunt et/ou de capitaux propres.

Au 28 mars 2026, Lantic respectait toutes les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit renouvelable, aux prêts d'IQ et aux billets de premier rang garantis.

La direction est d'avis que le crédit disponible inutilisé aux termes de la facilité renouvelable, les prêts d'IQ disponibles, les flux de trésorerie d'exploitation existants et le produit net tiré de l'émission d'actions au titre du projet LEAP sont suffisants pour combler les besoins escomptés en matière de liquidités aux fins du financement des activités courantes et du projet LEAP.

TITRES EN CIRCULATION

Au 28 mars 2026 et au 7 mai 2026, un total de 128 266 312 actions étaient en circulation, comparativement à 128 067 186 actions au 29 mars 2025.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2026, 84 396 options sur actions ont été exercées pour un produit de 0,5 million de dollars et 51 002 options sur actions ont fait l'objet d'une renonciation, contre 150 352 options sur actions exercées pour un produit de 0,7 million de dollars au premier semestre de l'exercice 2025.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nos affaires et nos activités sont exposées à divers risques et incertitudes et sont considérablement touchées par plusieurs facteurs, notamment les marges courantes sur le sucre raffiné et les produits de l'érable, notre capacité de commercialiser le sucre raffiné et les produits de l'érable de façon concurrentielle, l'approvisionnement en matières premières, les conditions météorologiques, les charges d'exploitation ainsi que les programmes et règlements gouvernementaux.

Nous sommes engagés à adopter des pratiques proactives de gestion des risques et de surveillance. Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'évaluation des risques significatifs liés aux activités. Le processus de gouvernance fait en sorte que nous mettons en place des systèmes qui cernent, gèrent et surveillent efficacement les principaux risques liés à nos deux secteurs d'activité, pour atténuer ou réduire l'incidence défavorable éventuelle. La direction présente régulièrement des mises à jour au conseil d'administration sur les risques et sur les stratégies et mesures d'atténuation connexes. La responsabilité de gestion des risques est partagée à l'échelle de l'organisation et fait partie intégrante de notre système d'information de la direction.

Nous nous sommes dotés de politiques et d'un code de conduite des affaires (le « code ») applicable à tous les administrateurs, dirigeants et employés, ainsi qu'aux consultants et sous-traitants. Ces documents sont revus au moins une fois l'an par le conseil d'administration. Ces politiques et le code visent à promouvoir une gestion des risques judicieuse à l'échelle de l'organisation, à répartir l'autorité appropriée entre les dirigeants et à établir des limites pour les autorisations requises aux fins d'approbation et d'exécution de certaines transactions commerciales. Le code traite spécifiquement des mesures mises de l'avant pour prévenir la corruption, les pratiques anticoncurrentielles et les comportements contraires à l'éthique. Il comprend également des directives claires pour encadrer les relations avec les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes. Le code se trouve sur le site Web de la Société, à l'adresse www.LanticRogers.com ou sous le profil de Rogers sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les facteurs de risque liés à nos entreprises et à nos activités sont exposés dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 27 septembre 2025. Ce document se trouve sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site Web de la Société, à l'adresse www.LanticRogers.com.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant nos activités.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes.
- Le BAIIA s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et des dépenses en immobilisations associées au projet LEAP, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2 2026			T2 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	40 354	5 527	45 881	42 855	10 110	52 965
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
Marge brute ajustée	46 923	6 833	53 756	38 386	8 639	47 025
Résultat des activités d'exploitation	21 397	1 703	23 100	26 406	6 886	33 292
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	27 966	3 009	30 975	21 937	5 415	27 352
Résultat des activités d'exploitation	21 397	1 703	23 100	26 406	6 886	33 292
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 474	1 805	7 279	5 645	1 705	7 350
BAIIA ¹⁾	26 871	3 508	30 379	32 051	8 591	40 642
BAIIA ¹⁾	26 871	3 508	30 379	32 051	8 591	40 642
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 569	1 306	7 875	(4 469)	(1 471)	(5 940)
BAIIA ajusté	33 440	4 814	38 254	27 582	7 120	34 702
Bénéfice net			12 648			20 544
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			7 875			(5 940)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			68			50
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 039)			1 511
Bénéfice net ajusté			18 552			16 165
Bénéfice net de base par action			0,10			0,16
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,04			(0,03)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,14			0,13

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars, sauf les données par action)	CUM 2026			CUM 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	97 623	14 160	111 783	85 682	14 023	99 705
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
Marge brute ajustée	100 109	14 429	114 538	82 489	16 267	98 756
Résultat des activités d'exploitation	61 147	6 706	67 853	53 114	7 184	60 298
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	63 633	6 975	70 608	49 921	9 428	59 349
Résultat des activités d'exploitation	61 147	6 706	67 853	53 114	7 184	60 298
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	10 952	3 591	14 543	11 564	3 404	14 968
BAlIA ¹⁾	72 099	10 297	82 396	64 678	10 588	75 266
BAlIA ¹⁾	72 099	10 297	82 396	64 678	10 588	75 266
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	2 486	269	2 755	(3 193)	2 244	(949)
BAlIA ajusté ¹⁾	74 585	10 566	85 151	61 485	12 832	74 317
Bénéfice net			41 197			36 352
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			2 755			(949)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			221			50
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(772)			229
Bénéfice net ajusté			43 401			35 682
Bénéfice net de base par action			0,32			0,28
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,02			–
Bénéfice net ajusté de base par action			0,34			0,28

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Rapport sur les résultats du deuxième trimestre de 2026

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

(en milliers de dollars)	TRIMESTRES ¹⁾							
	2026		2025				2024	
	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième
Marge brute	45 881	65 902	44 033	48 500	52 965	46 740	49 732	36 635
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	7 875	(5 120)	7 893	3 493	(5 940)	4 991	338	11 107
Marge brute ajustée	53 756	60 782	51 926	51 993	47 025	51 731	50 070	47 742
Résultat des activités d'exploitation	23 100	44 753	23 781	25 722	33 292	27 006	30 080	16 315
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	7 875	(5 120)	7 893	3 493	(5 940)	4 991	338	11 107
Résultat ajusté des activités d'exploitation	30 975	39 633	31 674	29 215	27 352	31 997	30 418	27 422
Résultat des activités d'exploitation	23 100	44 753	23 781	25 722	33 292	27 006	30 080	16 315
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	7 279	7 264	7 796	7 349	7 350	7 618	7 891	7 057
BAILA	30 379	52 017	31 577	33 071	40 642	34 624	37 971	23 372
BAILA	30 379	52 017	31 577	33 071	40 642	34 624	37 971	23 372
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	7 875	(5 120)	7 893	3 493	(5 940)	4 991	338	11 107
BAILA ajusté	38 254	46 897	39 470	36 564	34 702	39 615	38 309	34 479
(Perte nette) bénéfice net	12 648	28 549	13 674	14 429	20 544	15 808	18 562	7 379
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	7 875	(5 120)	7 893	3 493	(5 940)	4 991	338	11 107
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾	68	153	324	21	50	–	8	943
Impôt sur les ajustements ci-dessus	(2 039)	1 267	(2 109)	(902)	1 511	(1 282)	(89)	(3 092)
Bénéfice net ajusté	18 552	24 849	19 782	17 041	16 165	19 517	18 819	16 337

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, aucun changement important n'a été apporté aux principales estimations comptables présentées dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 27 septembre 2025.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne sont pas encore en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés non audités du deuxième trimestre de l'exercice 2026. La direction, après avoir passé en revue ces nouvelles normes et modifications proposées, ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de Rogers. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ainsi qu'à la note 3 r) et s) afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2025 pour un complément d'information.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109, lequel porte sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI »).

En outre, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers aux fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et la chef de la direction financière ont évalué les modifications apportées au processus de CIIF de Rogers au cours de la période ouverte le 28 décembre 2025 et close le 28 mars 2026, le cas échéant, afin de déterminer si elles ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir, des répercussions importantes sur ce processus. Aucun changement de ce genre n'a été décelé lors de leur évaluation.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- l'incidence possible des tarifs douaniers américains sur les ventes à l'exportation de sucre raffiné, de produits contenant du sucre et de produits de l'érable;
- la demande future de sucre raffiné et de sirop d'érable et les volumes de ventes connexes;
- toute information présentée à l'égard de notre projet LEAP, notamment le coût total prévu et la date prévue de mise en service;
- les prix futurs du sucre brut n° 11;
- le prix du gaz naturel;
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber;
- le niveau des dividendes futurs;
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales;
- les prévisions concernant la performance financière future.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieures à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.